

P.P.R.I. de la Sée

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Carte du zonage réglementaire :
Planche 5/6

Vo pour être en accord
à l'annexe de l'arrêté préfectoral
du 28 JUN 2007

Pour la France et pour 2015 selon
le Code de l'urbanisme, notamment
de zonage et de planification

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

RÉALISATION :
ALP'GÉORISQUES



Édition : Juin 2007

Légende :

Echelle : 1/10 000

-  Zone rouge indiquée R
-  Zone orange indiquée RO1 ou RO2
-  Zone bleue indiquée B1 ou B2
-  La Sée Nom du cours d'eau
-  Limite communale

